

# PRISE DE LICENCE

## LICENCE FFJDA 2016-2017

### Comment procéder

Que vous soyez un nouvel adhérent, ou un ancien judoka, ayant déjà été licencié dans un club officiel FFJDA, vous devrez, à partir de maintenant, **prendre vous même votre licence en ligne, imprimer l'attestation de cette licence et la remettre, datée et signée, lors de votre inscription, avec les autres documents demandés [ Fiche d'inscription, 2 photos d'identité, un certificat médical d'aptitude à la pratique du judo, avec en plus la mention spéciale : «apte au Judo en compétitions» pour ceux âgés de 8 ans et plus.**

**Attention :** Plus aucun judoka ne sera accepté sur le tatami sans ces indispensables documents.

### Procédure :

Connectez-vous au site internet de la FFJDA : [www.ffjudo.com](http://www.ffjudo.com)  
**en haut à droite, cliquez sur le bouton rouge: Licence en ligne.**

Vous aurez ensuite le choix entre:

**1** - Vous n'avez jamais été licencié à la FFJDA

**ou**

**2**- Vous avez déjà été licencié à la FFJDA

**Dans ce cas N° 2**, vous aurez besoin de votre n° de licence. Attention le club ne stocke pas les N° de licence... Si vous l'avez égaré, envoyez un email au service licences de la FFJDA, [licences@ffjudo.com](mailto:licences@ffjudo.com), en précisant notre N° de Club PUC Judo : IO 75 75 69 10 et en donnant nom, prénom, date de Naissance du licencié.

**Dans les deux cas: suivez les instructions.**

Vous n'aurez besoin ni de mot de passe, ni de régler la dite licence, 36€, puisque c'est le club qui s'en chargera.